

N° PLAN	2077-31	FORMAT	60 X 125CM
DATE	16.01.2013	REF.	MBA
PROJET	CR	DESSIN	CR
CONTRÔLE	YR		

**LÉGENDE**

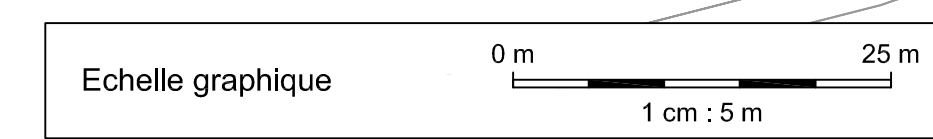
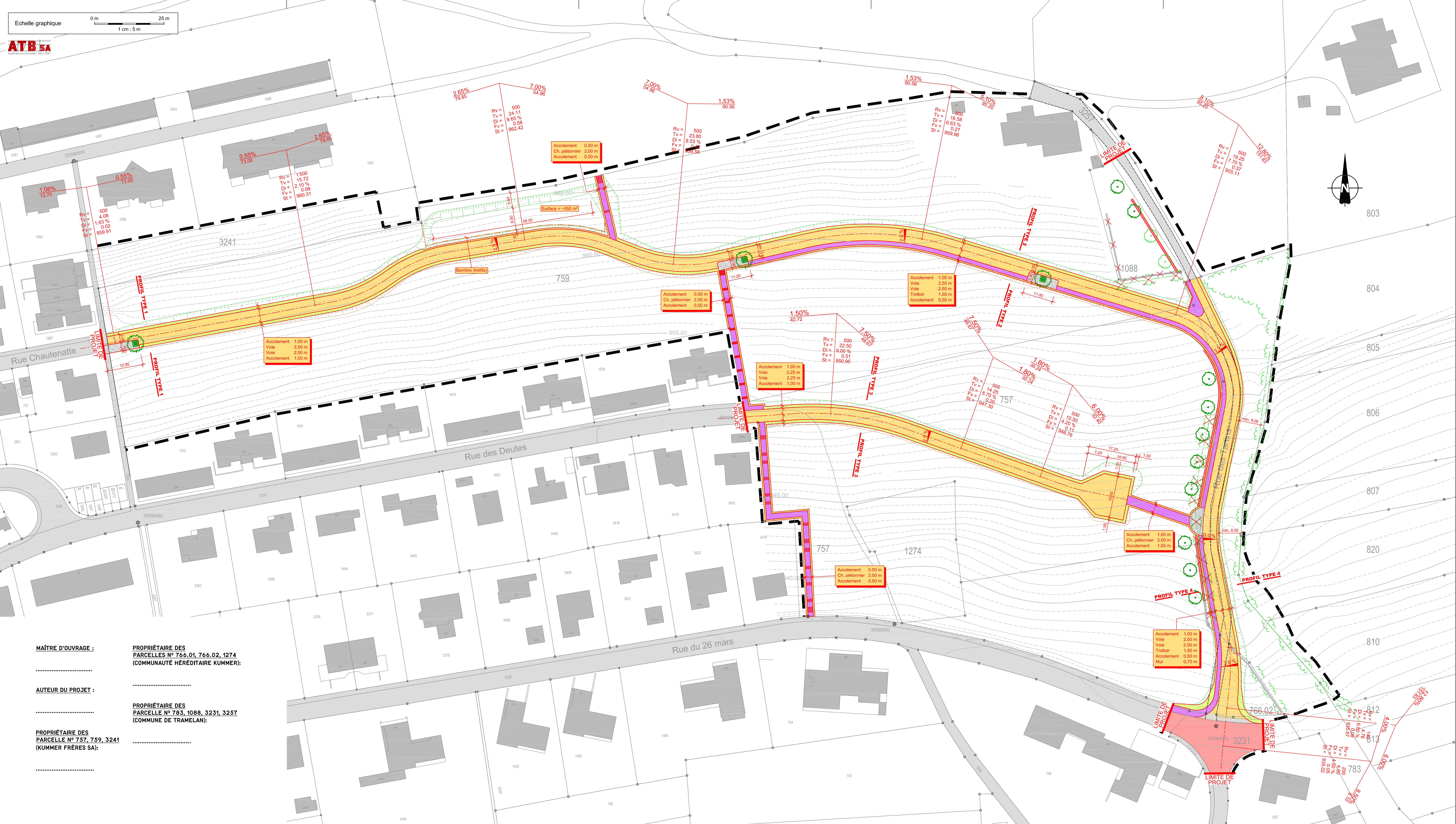
**■ EXISTANT**

- MUR EN PIERRES SÈCHES
- ROUTES ET TROTTOIRS
- LES TARTINS
- BÂTIMENTS
- HAIE
- ARBRES ISOLÉS
- TOPOGRAPHIE

**■ PROJET**

- PÉRIMÈTRE DU PLAN DE QUARTIER
- AMÉNAGEMENT DE CHAUSSEE EN ENROBÉ
- ADAPTATION DE CHAUSSEE EN ENROBÉ
- PLACE EN ENROBÉ
- TROTTOIR EN ENROBÉ
- RAMPE EN ENROBÉ AVEC ESCALIERS EN BÉTON PRÉFABRIQUÉ
- ACCOTEMENT EN TERRE VÉGÉTALE
- ESPACE PAVAGE (À NIVEAU DE LA CHAUSSEE)
- MUR EN PIERRES SÈCHES
- TALUS EN DÉBLAIS
- TALUS EN REMBLAIS
- MUR EN PIERRES SÈCHES À DÉPLACER / SUPPRIMER

GRILLE D'ARBRE (200 X 200) ARBRE À HAUTE TIGE  
 ARBRES ISOLÉS  
 SUPPRESSION DE LA HAIE



**INDICATIONS RELATIVES A L'APPROBATION**

**Information et participation de la population (art. 58 LC)**  
 Publication dans la Feuille officielle du District du 23. 03. 2012  
 Information et participation de la population du 23. 03 au 03. 04. 2012

**Examen préalable (art. 59 LC)**  
 Examen préalable définitif en date du 17. 01. 2013

**Procédure d'opposition (art. 60 LC)**  
 Publications dans la Feuille Officielle d'Avis du District les 25. 01 et 1<sup>er</sup>. 02. 2013  
 Publications dans la Feuille Officielle du Jura bernois les 30. 01 et 06. 02. 2013  
 Dépôt public du 25. 01 au 25. 02. 2013  
 Opposition(s) vidée(s) : -  
 Opposition(s) non vidée(s) : -  
 Réserve(s) de droit : -

**Approbation (art. 61 LC)**  
 Arrêté par le Conseil Municipal en date du xx. 03. 2013  
 Préavis du Conseil Général en date du xx. 04. 2013  
 Plan de Quartier approuvé par le Corps Électoral le xx. 06. 2013

Au nom de la Commune Municipale de Tramelan :  
 La Présidente Le Chancelier

Le Chancelier soussigné certifie l'exactitude des indications ci-dessus  
 Tramelan, le Le Chancelier

Approuvé par l'Office des Affaires Communales et de l'Organisation du Territoire (OACOT)

**MAÎTRE D'OUVRAGE :**  
 PROPRIÉTAIRE DES PARCELLES N° 766.01, 766.02, 1274 (COMMUNAUTÉ HÉRÉDITAIRE KUMMER);

**AUTEUR DU PROJET :**  
 PROPRIÉTAIRE DES PARCELLES N° 783, 1088, 3231, 3257 (COMMUNE DE TRAMELAN);

PROPRIÉTAIRE DES PARCELLES N° 757, 759, 3241 (KUMMER FRÈRES SA);